

Information destinée aux patients

Lisez attentivement cette notice d'emballage car elle contient des informations importantes.

Ce médicament vous a été personnellement prescrit par votre médecin, ou vous vous l'êtes procuré dans une pharmacie/droguerie sans ordonnance. Utilisez ce médicament conformément à la notice d'emballage ou aux instructions du médecin, du pharmacien ou du droguiste pour en tirer le meilleur bénéfice.

Nailcure Sandoz® 50 mg/ml, vernis à ongles médicamenteux

Sandoz Pharmaceuticals AG

Qu'est-ce que Nailcure Sandoz 50 mg/ml et quand doit-il être utilisé?

Le vernis à ongles médicamenteux Nailcure Sandoz 50 mg/ml est un médicament à usage externe contre les infections des ongles provoquées par des champignons (mycoses). Sans prescription médicale, Nailcure Sandoz 50 mg/ml vernis à ongles médicamenteux est destiné au traitement des mycoses unguéales (relatives à l'ongle) situées sur le bord antérieur et latéral de l'ongle (comme sur l'image n°1 ci-dessous) et ne touchant pas plus de deux ongles. Si l'infection ressemble aux images n°2 ou 3 (sur lesquelles la surface atteinte couvre plus que seulement le bord antérieur et latéral de l'ongle), vous devez consulter un médecin.

Une mycose unguéale est généralement associée à une coloration blanche, jaune ou brune et à un épaissement de l'ongle, l'aspect de l'atteinte pouvant toutefois être très différent d'un cas à l'autre.



Le principe actif contenu dans le vernis à ongles médicamenteux Nailcure Sandoz 50 mg/ml, à savoir l'amorolfine, empêche la croissance des champignons et les tue. Le vernis à ongles médicamenteux Nailcure Sandoz 50 mg/ml agit contre les espèces de champignons les plus diverses, telles que les levures, les dermatophytes (champignons qui vivent sur la peau) et les moisissures. En revanche, l'amorolfine n'agit pas contre les bactéries.

De quoi faut-il tenir compte en dehors du traitement?

Les infections dues à des champignons sont souvent très tenaces. Le succès d'un traitement par le vernis à ongles médicamenteux Nailcure Sandoz 50 mg/ml requiert l'utilisation ininterrompue du produit, laquelle peut durer plusieurs mois en fonction de la nature du champignon en cause, du site de l'infection et de la sévérité de cette dernière.

Quand Nailcure Sandoz 50 mg/ml ne doit-il pas être utilisé?

Vous ne devez pas utiliser le vernis à ongles médicamenteux Nailcure Sandoz 50 mg/ml en cas d'hypersensibilité au principe actif (l'amorolfine) ou à l'un des excipients. Si vous avez réagi avec une sensibilité excessive à un premier traitement par l'amorolfine, Nailcure Sandoz 50 mg/ml ne doit pas être réutilisé.

N'utilisez pas le vernis à ongles médicamenteux Nailcure Sandoz 50 mg/ml si vous êtes enceinte, pensez l'être ou envisagez une grossesse ou si vous allaitez.

Le vernis à ongles médicamenteux Nailcure Sandoz 50 mg/ml ne doit être utilisé chez les enfants de moins de 12 ans que dans des cas exceptionnels et sur prescription médicale.

Quelles sont les précautions à observer lors de l'utilisation de Nailcure Sandoz 50 mg/ml?



En cas d'inflammations et/ou de blessures de la peau environnante, il faut absolument consulter un médecin et un professionnel expérimenté dans les soins des ongles (p.ex. un podologue).

Le vernis à ongles médicamenteux Nailcure Sandoz 50 mg/ml ne doit pas être appliqué sur la peau qui entoure l'ongle.

Veuillez demander conseil à votre médecin, pharmacien ou droguiste si vous souffrez de diabète ou si vous êtes traité pour une maladie du système immunitaire, si vous avez des troubles de la circulation dans les mains et dans les pieds ou si votre ongle est très endommagé ou fortement atteint.

Des réactions allergiques locales ou généralisées peuvent survenir lors de l'utilisation du vernis à ongles médicamenteux. Si cela vous arrive, vous devez cesser immédiatement d'utiliser le vernis à ongles médicamenteux. Nailcure Sandoz 50 mg/ml et consulter votre médecin ou votre pharmacien. Retirez soigneusement le vernis à ongles médicamenteux avec du dissolvant. N'utilisez plus le produit.

Vous devez chercher rapidement une aide médicale si vous éprouvez l'un de ces symptômes:

- Difficultés respiratoires
- Gonflement du visage, des lèvres, de la langue ou du cou
- Éruptions cutanées importantes

Une fois appliqué sur les ongles, le vernis peut se détacher ou s'enlever au contact de solvants organiques (diluant «nitro», substitut de térébenthine, etc.). Il est donc recommandé de porter des gants imperméables pour ce type de travaux afin de protéger la couche de vernis Nailcure Sandoz 50 mg/ml.

Veuillez informer votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste si vous souffrez d'une autre maladie, si vous êtes allergique ou si vous prenez (ou appliquez en usage externe) d'autres médicaments (même en automédication!).

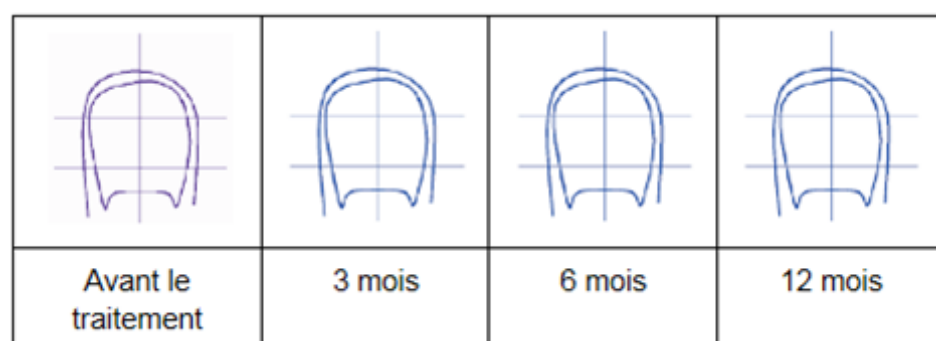
Ce produit contient de l'éthanol (alcool). Une trop grande fréquence d'application ou une erreur d'application peut provoquer une irritation et un dessèchement de la peau située à proximité de l'ongle.

Nailcure Sandoz 50 mg/ml peut-il être pris pendant la grossesse ou l'allaitement?

Ce produit ne doit pas être utilisé pendant la grossesse et l'allaitement.

Comment utiliser Nailcure Sandoz 50 mg/ml?

Reportez la surface de l'ongle infectée dans le schéma ci-dessous: vous pourrez ainsi vous souvenir de l'aspect initial de votre ongle, ce qui peut être utile pour évaluer l'efficacité du produit au cours du traitement. La surface touchée par l'infection doit ensuite être dessinée tous les 3 mois jusqu'à ce que l'ongle traité ait entièrement repoussé. Si deux ongles sont infectés, il faut choisir l'ongle le plus atteint. Emportez cette notice avec vous lorsque vous demandez conseil à votre médecin, à votre pharmacien ou à votre droguiste.



Sauf avis contraire du médecin, les ongles infectés des mains ou des pieds doivent être traités une fois par semaine avec le vernis à ongles médicamenteux Nailcure Sandoz 50 mg/ml.

Pour assurer le succès thérapeutique, il est très important que le traitement soit accompagné de soins des ongles de bonne qualité. Dans certains cas, il est conseillé de faire appel à un professionnel expérimenté dans les soins des ongles (par ex. un podologue).



Le vernis à ongles médicamenteux doit être appliqué comme suit:

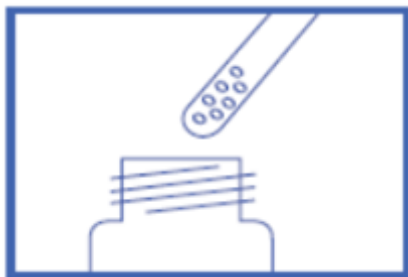


1. Limer aussi soigneusement que possible les parties malades de l'ongle (principalement sa surface) avec l'une des limes à ongles fournies dans l'emballage. En cas de besoin, répéter l'opération en cours de traitement.

Attention: ne pas employer pour les soins des ongles sains une lime déjà utilisée pour le traitement des ongles malades, car cela pourrait propager l'infection.



2. Avant chaque utilisation, il faut absolument nettoyer les ongles malades et éliminer éventuellement les restes de vernis. Pour cela, employer les compresses imbibées d'alcool fournies dans l'emballage.



3. Plonger dans le flacon de vernis à ongles médicamenteux l'une des spatules réutilisables contenues dans l'emballage. Ne pas essuyer la spatule sur le col du flacon.



4. Appliquer le vernis à ongles médicamenteux sur toute la surface de l'ongle malade et laisser sécher. Plonger de nouveau la spatule dans le vernis pour chaque ongle à traiter.





5. En vue de sa réutilisation, nettoyer la spatule après usage, avec la compresse imbibée déjà utilisée pour nettoyer l'ongle et laisser sécher pendant 1 à 2 minutes. Veillez à ce que des ongles fraîchement traités n'entrent pas en contact avec la compresse.

Le vernis à ongles médicamenteux ne doit pas être appliqué sur les cuticules.



6. Bien refermer le flacon immédiatement après usage.

Pendant le traitement, ne pas porter de faux ongles.

Remarques importantes:

- Si du vernis à ongles médicamenteux a giclé dans les yeux ou dans les oreilles, il faut immédiatement l'éliminer en rinçant à l'eau, puis contacter sans attendre un médecin, un pharmacien, un droguiste ou l'hôpital le plus proche.
- Éviter tout contact entre le vernis à ongles médicamenteux et les muqueuses (par ex. bouche et nez). Ne pas inhaler!
- Si vous avez accidentellement avalé du vernis à ongles médicamenteux, il faut immédiatement contacter un médecin, un pharmacien, un droguiste ou l'hôpital le plus proche.

Durée du traitement

Le traitement doit être poursuivi de façon ininterrompue jusqu'à ce que les parties atteintes soient entièrement guéries et que l'ongle ait repoussé. En général, il faut compter environ six mois pour les ongles des doigts et neuf à douze mois pour les ongles des orteils.

Suivez la posologie figurant sur la notice d'emballage ou celle prescrite par votre médecin. Adressez-vous à votre médecin, à votre pharmacien ou à votre droguiste si vous pensez que l'efficacité de votre médicament est trop faible ou, au contraire, trop forte.

Quels effets secondaires Nailcure Sandoz 50 mg/ml peut-il provoquer?

L'utilisation du vernis à ongles médicamenteux Nailcure Sandoz 50 mg/ml peut provoquer les effets secondaires suivants:

Occasionnellement, une légère sensation passagère de brûlure dans la zone de l'ongle a été observée après utilisation du vernis à ongles médicament.

Dans de rares cas, des altérations de l'ongle telles que des colorations, une consistance friable ou des cassures ont été rapportées. De telles altérations peuvent aussi être dues à l'infection mycosique de l'ongle.

Très rarement, des sensations de brûlure cutanée dans la région de l'ongle ont été observées.



Des réactions allergiques graves ont été observées, mais leur fréquence est inconnue. Elles peuvent être associées à un gonflement du visage, des lèvres, de la langue ou du cou, à des difficultés respiratoires et/ou à des éruptions cutanées importantes, ainsi qu'à une dermite de contact, des érythèmes, des démangeaisons et de l'urticaire.

Vous devez chercher rapidement une aide médicale si vous éprouvez l'un de ces symptômes:

- Difficultés respiratoires
- Gonflement du visage, des lèvres, de la langue ou du cou
- Éruptions cutanées importantes

Si vous remarquez des effets secondaires qui ne sont pas mentionnés dans cette notice, veuillez en informer votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste.

À quoi faut-il encore faire attention?

Ce médicament ne doit pas être utilisé au-delà de la date figurant après la mention «EXP» sur le récipient.

Conserver dans l'emballage original, pas au-dessus de 30°C et hors de la portée des enfants. Bien fermer le flacon immédiatement après l'usage.

Pour de plus amples renseignements, consultez votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste, qui disposent d'une information détaillée destinée aux professionnels.

Que contient Nailcure Sandoz 50 mg/ml?

Principes actifs

1 ml de vernis à ongles médicamenteux contient comme principe actif 50 mg d'amorolfine (sous forme de chlorhydrate d'amorolfine).

Excipients

Éthanol anhydre, copolymère d'ammonio méthacrylate type A, acétate d'éthyle, acétate de butyle, triacétine.

Numéro d'autorisation

65697 (Swissmedic)

Où obtenez-vous Nailcure Sandoz 50 mg/ml? Quels sont les emballages à disposition sur le marché?

En pharmacie et en droguerie, sans ordonnance médicale.

Emballage avec un flacon à 2,5 ml.

Chaque emballage contient en outre: 30 compresses de gaze imbibées d'alcool isopropylique pour le nettoyage, 10 spatules et 30 limes à ongles.

Titulaire de l'autorisation

Sandoz Pharmaceuticals SA, Risch; domicile: Rotkreuz

Cette notice d'emballage a été vérifiée pour la dernière fois en août 2019 par l'autorité de contrôle des médicaments (Swissmedic).

